

PROCES VERBAL ELECTION

Mandature 2025-2028

Comité Départemental de Golf du Rhône et de Lyon Métropole

Je soussigné Arnaud THOMASSIN désigné tiers de Confiance par le Comité Départemental par sa décision de son Comité Directeur du 19 septembre 2024 et sa procédure électorale du 15 juillet 2024, et après réception des votes par voies postales ou par mail, au 1^{er} novembre à 20H au maximum ; constate les résultats suivants :

Liste unique conduite par Patrick PEYSSON

Nombre de membres AS et Gestionnaires appelés à voter : **37 membres**

Nombre de voix éligibles : **19288**

Ont pris part aux votes : **17 membres**

Vote non valide: 1 membre

Votes valides : 16 membres pour 13836 voix

Pour la liste : **13836 voix**

Contre la liste : 0 voix

Abstentions : 0 voix

La liste conduite par Monsieur Patrick PEYSSON est élue à la majorité des voix exprimées et valides.

Fait pour ce que valeur de droit

Sérézin du Rhône le 2 novembre 2024



Arnaud THOMASSIN